

DEC182490DR10

Décision portant cessation de fonctions de M. Lionel Limousy, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité mixte UMR7361 intitulée Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC180111DR10 du 19 janvier 2018 portant nomination de M. Lionel Limousy aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Lionel Limousy, dans l'unité mixte UMR7361 intitulée Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M) à compter du 1^{er} septembre 2018.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Mulhouse, le 04/09/2018

Le directeur de l'unité
 Vincent Roucoules
 Pr. Vincent ROUCOULES - Directeur
 Institut de Science des Matériaux de Mulhouse
 UMR7361 CNRS UHA

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué Régional
 Patrice SOULLIE

Visa de la Présidente de l'Université de Haute Alsace

La Présidente de
 l'Université de Haute-Alsace
 C. GANGLOFF-ZIEGLER